

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1962

19 octobre 2006

SOMMAIRE

AC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	94147	Eura Holding S.A., Luxembourg	94172
AC Consulting, S.à r.l., Luxembourg	94147	Exclusive Belge S.A.H., Luxembourg	94162
Actions Croissance Holdings S.A., Luxembourg	94149	Frin S.A., Luxembourg	94134
Actions Trans-Européennes Holdings S.A., Luxembourg	94176	Frin S.A., Luxembourg	94134
Airbus Ré S.A., Senningerberg	94170	Goingon S.A., Luxembourg	94164
Alternative Leaders Investissements S.A., Luxembourg	94174	Hed S.A., Luxembourg	94146
Ambiance Habitat, S.à r.l., Luxembourg	94147	Héritage Commercial Ventures S.A., Luxembourg	94133
Ares Finance 2 S.A., Luxembourg	94163	Holding Immobilière Nouvelle S.A., Luxembourg	94133
Arfis S.A., Luxembourg	94134	Iberdrola Re S.A., Senningerberg	94169
Aritmica S.A., Luxembourg	94172	ILU S.A., Luxembourg	94162
Aviare S.A., Luxembourg	94161	Il Mangia-Mangia, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	94166
AXA Assurances Vie Luxembourg S.A., Luxembourg	94166	INTERCORP S.A, International Corporate Activities, Luxembourg	94146
Bayswater Holding S.A., Luxembourg	94161	Indoc Holdings S.A., Luxembourg	94145
Bufo Holding S.A., Luxembourg	94171	Indra S.A., Luxembourg	94134
Café Ligia, S.à r.l., Belvaux	94163	Ingria Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	94164
Capital @ Work Group S.A., Capellen	94135	Inter-Re S.A., Senningerberg	94167
Capital @ Work Group S.A., Capellen	94135	International Partnership Investment S.A.	94145
Capital @ Work Group S.A., Capellen	94135	International Partnership Investment S.A.	94145
Cardaim S.A., Luxembourg	94158	International Partnership Investment S.A.	94145
Carifac S.A., Senningerberg	94165	Invesp S.A., Luxembourg	94133
Casiopea Re S.A., Senningerberg	94170	Iris Garden Finance, S.à r.l., Luxembourg	94169
Cesil S.A., Rodange	94148	Kalkalit-Lux 2, S.à r.l., Luxembourg	94164
Cesil S.A., Rodange	94148	Kalkalit-Lux 3, S.à r.l., Luxembourg	94164
Cesil S.A., Rodange	94148	Kursana Residenzen S.A., Niederanven	94150
Ciro S.A., Luxembourg	94168	LRI Landesbank Rheinland-Pfalz International S.A., Luxembourg	94132
Climre S.A., Luxembourg	94169	LRI Landesbank Rheinland-Pfalz International S.A., Luxembourg	94132
(Le) Comitium International S.A., Luxembourg	94149	Lumos Investments S.A., Luxembourg	94165
Contere S.A., Luxembourg	94166	Lux-Vending S.A., Rombach/Martelange	94176
Culinaris Pedus Service, S.à r.l. & Co KG, Niederanven	94150	Maison Charles Esser, S.à r.l., Luxembourg	94147
Dynamax, S.à r.l., Itzig	94148	Marnic Holding S.A., Luxembourg	94130
EDEL Capital S.A., Luxembourg	94172	Marnic Holding S.A., Luxembourg	94130
Egenet, S.à r.l., Niederanven	94149	Marnic Holding S.A., Luxembourg	94130
Eindhoven Securities S.A., Luxembourg	94175	MEIF Germany Two, S.à r.l., Luxembourg	94137
Empe Immobilière S.C.I., Esch-sur-Alzette	94131	Meis John, S.à r.l., Beckerich	94147
Empe Immobilière S.C.I., Esch-sur-Alzette	94131	Nettoyage Industriel et de Bureaux, S.à r.l., Nieder-	

anven	94161	Seril S.A., Senningerberg	94171
Nikko Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg ...	94136	Servind S.A.H., Luxembourg	94170
Nikko Bank (Luxembourg) S.A., Luxembourg ...	94137	St-Thomas Security S.A., Luxembourg	94171
Novakem S.A., Luxembourg	94133	Star Trade S.A., Luxembourg	94165
Pedus Security, S.à r.l., Niederanven	94149	Thuman Holding S.A., Luxembourg	94175
Pedus Service, S.à r.l., Niederanven	94132	Toga Investments Pt., S.à r.l., Luxembourg	94167
Pedus-Lavador, S.à r.l., Niederanven	94150	Tradition Luxembourg S.A., Munsbach	94145
Playtime S.A., Luxembourg	94146	Vega Finanz S.A., Luxembourg	94133
Pyramide d'Or, S.à r.l., Bettembourg	94131	Victoria Club Resorts A.G., Luxembourg	94161
Réa Fin S.A., Senningerberg	94167	Victoria Club Resorts A.G., Luxembourg	94161
Repco 25 S.A., Luxembourg	94156	Vittheo Immobilière, S.à r.l., Nospelt	94163
Repcon Lux S.A., Luxembourg	94163	Warburg Pincus, S.à r.l., Luxembourg	94151
Reumert Holding S.A., Luxembourg	94134	World Equities Investments Holdings S.A., Luxem- bourg	94168
S.I.P.E.F. 1, S.à r.l., Luxembourg	94165	Yerania S.A., Luxembourg	94131
Salvia Europe S.A., Luxembourg	94150	YJC Investment Partners (Lux), S.à r.l., Luxem- bourg	94168
(Le) Saumur, S.à r.l., Luxembourg	94163	Zeugma Holding S.A., Luxembourg	94162
Schortgen Editions, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	94162		
Schortgen Reliures, S.à r.l., Esch-sur-Alzette	94162		
Schwan's European Holdings, S.à r.l., Luxem- bourg	94175		

MARNIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 83.222.

La société LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l. a déclaré sa démission en tant que commissaire aux comptes de la société MARNIC HOLDING S.A., avec siège social à L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg, numéro B 83.222, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 août 2006.

LIGHTHOUSE SERVICES, S.à r.l.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05788. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091549.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

MARNIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 83.222.

La société KINGFISHER SERVICES S.A. a déclaré sa démission en tant qu'administrateur de la société MARNIC HOLDING S.A., avec siège social à L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg, numéro B 83.222, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 août 2006.

KINGFISHER SERVICES S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05787. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091548.2//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

MARNIC HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts.
R. C. Luxembourg B 83.222.

Monsieur Kristian Groke a déclaré sa démission en tant qu'administrateur de la société MARNIC HOLDING S.A., avec siège social à L-1621 Luxembourg, 3, rue des Genêts, inscrite au Registre de Commerce à Luxembourg, numéro B 83.222, avec effet immédiat.

Luxembourg, le 17 août 2006.

K. Groke.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05786. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091544.2//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94131

PYRAMIDE D'OR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3237 Bettembourg, 17bis, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 86.419.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091658.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

YERANIA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 41.190.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06527, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juin 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(090360.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

EMPE IMMOBILIERE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg E 1.417.

Suite aux modifications du contrat de société, les redressements suivants sont requis partout où cela s'avère nécessaire:

- L'article cinq des statuts se lit:

Art. 5. Le capital social est fixé à la somme de deux mille cinq cents euros (2.500,- EUR), représenté par cent (100) parts sociales de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, détenues comme suit:

1.- Monsieur Norbert Meisch, expert comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, quatre-vingt-dix-neuf parts sociales	99
2.- La société civile immobilière GEOLUC S.C.I., avec siège social à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, une part sociale	1
Total: cent parts sociales	100

- La démission de Monsieur François Pletschette comme gérant est acceptée.

- Monsieur Norbert Meisch, expert comptable, demeurant professionnellement à L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch, est confirmé comme dorénavant gérant unique de la société;

- Le pouvoir de signature de la gérance est modifié comme suit:

«La société est valablement engagée en toutes circonstances par la signature individuelle du gérant.»

Junglinster, le 29 juillet 2006.

Pour la société

Ch. Dostert

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006 , réf. LSO-BT04925. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089535.3/231/26) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

EMPE IMMOBILIERE S.C.I., Société Civile Immobilière.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R. C. Luxembourg E 1.417.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 18 août 2006.

Pour la société

Ch. Dostert

(089536.3/231/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

LRI LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 10-12, boulevard Roosevelt.
H. R. Luxemburg B 15.585.

—
*Auszug aus dem Protokoll der Sitzung des Verwaltungsrats der
LRI LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A. vom 28. März 2006*

(...)

Frau Marie-Anne van den Berg, Leiterin des LZ International Finance und Edgar Fusenig, Leiter des LZ Controlling, werden per 1. April 2006 zu weiteren, nicht dem Verwaltungsrat angehörenden Geschäftsleitern, die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragt sind, ernannt.

(...)

Die mit der täglichen Geschäftsführung beauftragte Geschäftsleitung (Managing Board) besteht aus: Alain Baustert, Sprecher, Managing Director, Mitglied des Verwaltungsrats; Roby Haas, Managing Director, Mitglied des Verwaltungsrats; Marie-Anne van den Berg, General Manager; Edgar Fusenig, General Manager, alle mit der geschäftlichen Adresse 10-12, boulevard Roosevelt, L-2450 Luxemburg.

Luxemburg, den 31. März 2006.

Für richtigen Auszug

LRI LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A.

R. Haas / E. Winter / J. Werner

Managing Director / Legal Advisor / -

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05872. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089309.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

LRI LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-2450 Luxemburg, 10-12, boulevard Roosevelt.
H. R. Luxemburg B 15.585.

—
Auszug aus dem Protokoll der außerordentlichen Generalversammlung vom 13. Juli 2006

(...)

Die Generalversammlung nimmt zustimmend zur Kenntnis, dass die Herren Werner Fuchs und Heinrich Haasis zum 30. April 2006 aus dem Verwaltungsrat ausgeschieden sind.

Die Generalversammlung ernannt rückwirkend per 15. Juni 2006 Herrn Hubert Sühr, Mitglied des Vorstands der LRP LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ, bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung 2008 zum Mitglied des Verwaltungsrats. Die Geschäftsadresse lautet: Große Bleiche 54-56, D-55098 Mainz.

Die Generalversammlung ernannt zum 25. Juli 2006 Herrn Hans-Joachim Strüder, Mitglied des Vorstands der LBBW LANDESBANK BADEN-WÜRTTEMBERG mit Wirkung vom 25. Juli 2006 bis zum Ablauf der ordentlichen Generalversammlung 2008 zum Mitglied des Verwaltungsrats. Die Geschäftsadresse lautet: Am Hauptbahnhof 2, D-70173 Stuttgart.

Luxemburg, den 8. August 2006.

Für richtigen Auszug

LRI LANDESBANK RHEINLAND-PFALZ INTERNATIONAL S.A.

R. Haas / E. Winter / J. Werner

Administrateur-Délégué / Conseiller Juridique / -

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05871. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(089306.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 août 2006.

PEDUS SERVICE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxemburg B 16.281.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06804, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 18 août 2006.

Pour la Gérance

Par mandat

N. Schaeffer

(091051.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94133

NOVAKEM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 61.877.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 août 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(090364.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

VEGA FINANZ S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 30.120.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06512, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 5 août 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(090366.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

INVESP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 78.992.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06520, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Signatures

(090367.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

HOLDING IMMOBILIERE NOUVELLE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 35.507.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06861, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WILSON ASSOCIATES

Signature

(090444.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

HERITAGE COMMERCIAL VENTURES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 105.172.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05746, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090849.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

FRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 33.064.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06448, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Signature.

(090521.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

FRIN S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R. C. Luxembourg B 33.064.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06450, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

Signature.

(090519.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

REUMERT HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 27.631.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05631, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(090514.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

INDRA S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 56.513.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05621, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(090515.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

ARFIS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 51.217.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 31 mars 2006

- L'Assemblée renouvelle les mandats d'administrateur de PAN EUROPEAN VENTURES S.A., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg, de Monsieur David Giannetti, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg et de LUX BUSINESS MANAGEMENT, S.à r.l., ayant son siège social 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg ainsi que le mandat de commissaire aux comptes de CO-VENTURES S.A., ayant son siège social 50, route d'Esch à L-1470 Luxembourg. Ces mandats se termineront lors de l'assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Luxembourg, le 31 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05096. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091192.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CAPITAL @ WORK GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R. C. Luxembourg B 78.769.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Statutaire du 30 mai 2006

Le mandat d'administrateur-délégué de Monsieur Guy de Pauw et le mandat d'administrateur de Monsieur Erwin Deseyn venant à échéance lors de l'assemblée générale statutaire du 26 mai 2006, il est procédé au vote afin de pourvoir à leurs mandats. L'Assemblée reconduit le mandat d'administrateur de Monsieur Erwin Deseyn pour une durée de trois ans.

Monsieur Guy de Paeuw ne souhaite pas voir son mandat d'administrateur et d'administrateur-délégué renouvelé.

L'assemblée prend acte de la démission datée du 20 avril 2006 de Monsieur Antoine Hye de Crom de son mandat d'administrateur-délégué et d'administrateur.

L'assemblée élit Monsieur Robert Pegels au poste d'administrateur pour une durée de trois ans. (Adresse: 29, route de Malagnou, CH-1204 Genève).

L'assemblée élit Monsieur Dominique Marchese au poste d'administrateur pour une durée de quatre ans. (Adresse: 10 C/2, rue Colonel Chaltin, B-1180 Bruxelles).

L'assemblée reconduit le mandat de PricewaterhouseCoopers comme auditeur externe de CAPITAL @ WORK GROUP S.A. pour une durée d'un an.

Le mandat de commissaire au compte de la société PARFININDUS, S.à r.l. arrive à échéance lors de cette assemblée et n'est pas renouvelé.

A l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire, le Conseil d'Administration est composé de:

Monsieur Dominique de Borrekens	Monsieur Robert Melkman
Monsieur Erwin Deseyn	Monsieur Marc Sprockeels
Monsieur Ivan Nyssen	Monsieur Dominique Marchese
Monsieur Robert Pegels	

Pour extrait sincère et conforme

I. Nyssen / M. Sprockeels

Administrateur-délégué / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05024. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090944.3//32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

CAPITAL @ WORK GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R. C. Luxembourg B 78.769.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05026, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

(090947.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

CAPITAL @ WORK GROUP S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.
R. C. Luxembourg B 78.769.

Concerne: La démission en tant qu'Administrateur-Délégué et administrateur de la société.

Par la présente, je vous présente ma démission en tant que membre:

- du Comité de Direction de l'entreprise,
- du Conseil d'Administration de l'entreprise.

Rhode Saint Genese, le 20 avril 2006.

A. Hye de Crom.

Le 2 mai 2006.

Copie certifiée conforme

CAPITAL @ WORK GROUP S.A.

M. Th. Sprockeels / Signature

Administrateur / -

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05433. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(090925.2//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 11.809.

In the year two thousand six, on the twenty-fourth of July.

Before Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an Extraordinary General Meeting of the shareholders of NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., a Luxembourg «société anonyme», joint stock company having its registered office at L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper, R.C.S. Luxembourg section B number 11.809, incorporated by deed established on the 14th of February 1974, published in the Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations number 56 of the 18th of March 1974.

The meeting is presided by Mr John Pierre Hettinger, Managing Director, residing at Luxembourg.

The chairman appoints as secretary Mr Masashi Kamo, Director, residing at Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mr Hajime Mizuno, Deputy Managing Director, residing at Bertrange.

The chairman requests the notary to record that:

I.- The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on an attendance list which will be signed and here annexed as well as the proxies and registered with the minutes.

II.- As appears from the attendance list, the one hundred sixty-one thousand nine hundred and fourteen (161,914) shares, representing the whole capital of the corporation, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- That the agenda of the meeting is the following:

Agenda:

1.- Proposal to change the article 4 of the Bank's statutes regarding the duration.

2.- Proposal to change article 20 regarding the Board of Directors' Signature Powers.

3.- Miscellaneous.

After the foregoing was approved by the meeting, the meeting unanimously takes the following resolutions:

First resolution

The meeting decides to change the article 4 of the statutes regarding the duration, as follows:

Art. 4. Duration. The Company is formed for an unlimited period.

Second resolution

The meeting decides to change the first paragraph of article 20 of the statutes regarding the Board of Directors' Signature Powers as follows:

Art. 20. Signatures. Any acts intended to be binding on the Company, any powers and proxies, any nomination and revocation of agents and employees of the company must, unless delegation has been made by a resolution of the Board, be signed by two or more Directors whose authority shall not be revoked by any such delegation.

Expenses

The expenses, costs, remunerations or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the company as a result of the present deed, are estimated at approximately thousand eight hundred Euro.

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, they signed together with us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Suit la traduction française:

L'an deux mille six, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

Se réunit l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., ayant son siège social à L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper, R.C.S. Luxembourg section B numéro 11.809, constituée suivant acte reçu le 14 février 1974, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 56 du 18 mars 1974.

L'assemblée est présidée par Monsieur John Pierre Hettinger, Administrateur-délégué, demeurant à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Masashi Kamo, Directeur, demeurant à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Hajime Mizuno, Directeur agréé, demeurant à Bertrange.

Le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les actionnaires présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, qui sera signée, ci-annexée ainsi que les procurations, le tout enregistré avec l'acte.

II.- Il appert de la liste de présence que les cent soixante et un mille neuf cent quatorze (161.914) actions, représentant l'intégralité du capital social sont représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

94137

Ordre du jour:

1. Proposition de changer l'article 4 des statuts de la société relatif à sa durée.
2. Proposition de changer l'article 20 des statuts de la société relatif au pouvoir de signatures.
3. Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, cette dernière prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de prolonger la durée de la société pour une durée indéterminée et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 4. Durée. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Deuxième résolution

L'assemblée décide de changer le pouvoir de signatures de la société et de modifier en conséquence le premier alinéa de l'article 20 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

Art. 20. Signatures. Tous les actes engageant la Société, tous pouvoirs et procurations, d'agents ou d'employés de la Société doivent être, à défaut d'une délégation donnée par une délibération du Conseil d'Administration, signés par deux ou plusieurs administrateurs; pareille délégation ne porte toutefois à cet égard aucune restriction aux pouvoirs du Conseil d'Administration.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de mille huit cents euros.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, ils ont tous signé avec Nous, notaire, la présente minute.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise constate que sur demande des comparants le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Signé: J. P. Hettinger, M. Kamo, H. Mizuno, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, vol. 154S, fol. 84, case 8. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

J. Elvinger.

(090922.3/211/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

NIKKO BANK (LUXEMBOURG) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9A, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 11.809.

Les statuts coordonnés suivant l'acte n° 43552 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, en date du 28 août 2006.

J. Elvinger.

(090923.3/211/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

MEIF GERMANY TWO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 118.665.

STATUTES

In the year two thousand and six, on the eleventh of August.

Before the undersigned Maître Jean-Joseph Wagner, civil law notary, residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître André-Jean-Joseph Schwachten, civil law notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, momentarily absent, the latter remaining depositary of the present deed.

There appeared:

MIF HOLDINGS, S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated and existing under the laws of Luxembourg, with registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, not yet registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register,

here represented by Mr Frank Stolz-Page, private employee, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy given in Madrid, Spain, on 11th of August 2006.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name

There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name MEIF GERMANY TWO, S.à r.l. (hereafter the Company), which will be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated 10 August 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, by the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object

The object of the Company is to invest all funds it will receive from MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 2 mbH & CO. KG (No. 1) and MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 3 mbH & CO. KG (No. 2) in consideration for the two jouissance rights (Genussrechte) which it will issue to No. 1 and No. 2, as contributions and interest free loans to MACQUARIE EUROPEAN INFRASTRUCTURE FUND L.P. (MEIF L.P.) in which the Company shall hold a Limited Partner interest. Any total or partial payment of capital or debt or any distribution which the Company shall receive from MEIF L.P. must be used by the Company as distribution on the two Genussrechte, to the extent required under the respective Genussrecht agreement entered into with No. 1 and No. 2, or as repayment of the capital of the Genussrechte.

The Company may also perform all acts and transact all business, which directly or indirectly favour or relate to its above mentioned object.

Art. 4. Duration

4.1. The Company is formed for an unlimited period.

4.2. It shall automatically terminate when it does not hold any direct or indirect participation in MEIF L.P. or any of its subsidiaries any more.

4.3. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital

5.1. The Company's corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) represented by five hundred (500) shares in registered form with a par value of twenty-five Euro (EUR 25) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single shareholder or, as the case may be, by the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders or, if there is no more than one shareholder, to third parties.

In case of plurality of shareholders, the transfer of shares to non-shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers

7.1. The board of managers consists of three managers, being one group A-manager and two group B-managers, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which sets the term of their office. The A-manager is appointed by the affirmative vote of seventy-five percent (75%) of the share capital and the B-managers by simple majority vote in the general meeting. The managers need not to be shareholders.

7.2. The managers may be dismissed ad nutum.

Art. 8. Powers of the board of managers

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, either shareholders or not, by the group A-manager and any group B-manager of the Company acting jointly.

8.3. No particular authorisation by the board of managers is necessary for the total or partial reimbursement of the Genussrechte, in accordance with the terms and conditions thereof.

Art. 9. Procedure

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all the members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing another manager as his proxy.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or videoconference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear and speak to each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

Art. 10. Representation

The Company shall be bound towards third parties in all matters, except as indicated in article 8.3. of these Articles, by the joint signature of the group A-manager and any group B-manager of the Company or by the joint or single signatures of any persons to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles. The total or partial reimbursement of the Genussrechte issued by the Company, in accordance with the terms and conditions thereof, may be effected by the sole signature of the group A-manager, without this having to be approved by the board of managers.

Art. 11. Liability of the managers

The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights

12.1. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders.

12.2. Each shareholder has voting rights commensurate to its shareholding.

12.3. Each shareholder may appoint any person or entity as his attorney pursuant to a written proxy given by letter, telegram, telex, facsimile or e-mail, to represent him at the general meetings of shareholders.

Art. 13. Form - Quorum - Majority

13.1. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution, the text of which shall be sent to all the shareholders in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail. The shareholders shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letter or facsimile.

13.2. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the share capital.

13.3. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital.

V. Agreements

Art. 14. Conclusion of Agreements

14.1. The Company shall enter into a Genusrecht agreement with MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 2 mbH & CO. KG (No. 1) and into a Genusrecht agreement with MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 3 mbH & CO. KG (No. 2) pursuant to which the Company will issue a Genusrecht to each of MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 2 mbH & CO. KG and MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 3 mbH & CO. KG.

14.2. The Company shall enter into a sales agency agreement with MACQUARIE BANK LTD., in accordance with which the Company shall appoint MACQUARIE BANK LTD. as the exclusive agent for the Company, who undertakes to sell any of all partnership interests or shares in MEIF L.P. or in its subsidiaries, including debt instruments such as loans held by the Company, upon certain events as defined in the sales agency agreement.

14.3. The Company shall enter into an administration agreement with MACQUARIE CORPORATE FINANCE LTD., in accordance with which the Company shall appoint MACQUARIE CORPORATE FINANCE LTD. as the management advisor of the Company.

Art. 15. Termination of the Agreements

The termination, cancellation, revocation or amendments of the agreements mentioned under 14.2 and 14.3 require the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three-quarters of the share capital of the company.

VI. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 16. Accounting Year

16.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of January and end on the 31 December of each year.

16.2. Each year, with reference to the end of the Company's accounting year, the Company's accounts are established and the manager or, in case there is a plurality of managers, the board of managers shall prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. Allocation of Profits

17.1. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to the statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital.

17.2. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus. It may in particular allocate such profit to the payment of a dividend or transfer it to the reserve or carry it forward. Dividends may be paid in kind, at the discretion of the general meeting of shareholders.

17.3. Interim dividends may be distributed, at any time by the board of managers, under the following conditions:

- (i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the board of managers;
- (ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient funds are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve.

Interim dividends may be paid in kind, at the discretion of the manager or the board of managers.

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation

18.1. In the event of a dissolution of the Company which shall be decided when the Company no longer holds any direct or indirect participation in MEIF L.P. or its successor entity, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

18.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholder or, in the case of a plurality of shareholders, the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company.

VIII. General provision

Art. 19. General provision

Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2006.

Subscription and payment

Thereupon, the five hundred shares representing the entire corporate capital has been subscribed by MIF HOLDINGS, S.à r.l., prenamed.

All the five hundred (500) shares have been paid by contributions in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately two thousand three hundred and fifty (2,350) Euro.

Extraordinary general meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders, representing the entirety of the subscribed share capital have passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

(a) A-Manager:

Mr Manu Vandenberghe, banker, born on January 3, 1972 in Kortrijk, Belgium, with professional address at Lithos Road 2, Flat 4A, NW3 6EG, London, UK.

(b) B-Managers:

Mr Bruno Bagnouls, company director, born on May 9, 1971 in Nancy (France), with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; and

Mr Frank Przygodda, company director, born on February 28, 1968 in Bochum (Germany), with professional address at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is set at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the proxyholder of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the above-appearing party, said proxyholder appearing signed together with Us, the notary, the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le onze août.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, agissant en remplacement de Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, momentanément absent, lequel dernier nommé restera dépositaire du présent acte.

A comparu:

MIF HOLDINGS, S.à r.l., une société à responsabilité limitée constituée et existant sous les lois du Luxembourg, avec siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, non encore immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés Luxembourg,

ici représentée par Monsieur Frank Stolz-Page, employé privé, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privée donnée à Madrid, Espagne, en date du 11 août 2006.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont elle a arrêté les statuts comme suit:

I. Dénomination - Siège social - Objet social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination

Il est établi une société à responsabilité limitée sous la dénomination MEIF GERMANY TWO, S.à r.l. (la Société), qui sera régie par les lois du Grand-Duché du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi) et par les présents statuts (les Statuts).

Art. 2. Siège social

2.1. Le siège social est établi à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans les limites de la commune de Luxembourg par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance. Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé par simple décision du gérant, ou en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui restera une société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social

La société a pour objet l'investissement de tous les fonds qu'elle recevra de MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 2 mbH & CO. KG (N° 1) et MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 3 mbH & CO.

KG (N° 2) en contrepartie des droits de jouissance (Genussrechte) qu'elle émettra au profit de N° 1 et N° 2, dans MACQUARIE EUROPEAN INFRASTRUCTURE FUND L.P. (MEIF LP.) dans lequel la Société détiendra une part d'associé commanditaire, sous forme d'apports et de prêts sans intérêts. Tout paiement total ou partiel de capital ou de dette ou toute distribution que la Société recevra de MEIF L.P. devra être affecté par la Société en tant que distribution sur les deux Genussrechte ou remboursement du capital des Genussrechte dans la mesure où cela est exigé par le contrat portant création des Genussrechte conclu avec N° 1 et N° 2.

La Société pourra aussi accomplir toutes opérations et s'engager dans toutes affaires, qui directement ou indirectement favorisent la réalisation de son objet social ou s'y rapportent de manière directe ou indirecte.

Art. 4. Durée

4.1. La Société est constituée pour une durée illimitée.

4.2. Elle sera dissoute automatiquement quand elle ne détiendra plus aucune participation directe ou indirecte dans MEIF L.P. ou une de ses filiales.

4.3. La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital - Parts sociales

Art. 5. Capital

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500), représenté par cinq cents (500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales

6.1. Chaque part sociale donne droit à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

6.2. Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement transmissibles entre associés et, en cas d'associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'associés, la cession de parts sociales à des non-associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

La cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle ait été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque associé.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance

7.1. Le Conseil de gérance se compose de trois gérants, à savoir un gérant de Classe A et deux gérants de Classe B, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui déterminera la durée de leur mandat. La nomination du gérant de Classe A requiert le vote positif de soixante-quinze pour cent (75%) du capital social et celle des gérants de Classe B la majorité simple de l'assemblée générale. Les gérants ne doivent être des associés.

7.2. Les gérants sont révocables ad nutum.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les présents Statuts seront de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant de Classe A et tout gérant de Classe B de la Société agissant conjointement.

8.3. Aucune autorisation spéciale n'est requise pour le remboursement total ou partiel des Genussrechte, conformément aux conditions et modalités de ceux-ci.

Art. 9. Procédure

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un des gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature (et les motifs) de cette urgence seront mentionnés brièvement dans l'avis de convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. La réunion peut être valablement tenue sans convocation préalable si tous les gérants de la Société sont présents ou représentés lors de la réunion et déclarent avoir été dûment informés de la réunion et de son ordre du jour. Il peut aussi être renoncé à la convocation avec l'accord de chaque gérant de la Société donné par écrit soit en original, soit par télégramme, télex, télécopie ou courrier électronique.

9.4. Tout gérant pourra se faire représenter aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit un autre gérant comme son mandataire.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité des gérants est présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont prises valablement à la majorité des voix des gérants présents ou

représentés. Les procès-verbaux des réunions du conseil de gérance seront signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6. Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Les résolutions circulaires signées par tous les gérants seront considérées comme étant valablement adoptées comme si une réunion du conseil de gérance dûment convoquée avait été tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

Art. 10. Représentation

La Société sera engagée, en toutes circonstances et sous réserve de l'article 8.3. des Statuts, vis-à-vis des tiers par la signature conjointe du gérant de Classe A et d'un gérant de Classe B ou, par les signatures conjointes ou la signature unique de toutes personnes à qui de tels pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2. des Statuts. Le remboursement total ou partiel des Genussrechte, conformément aux conditions et modalités de ceux-ci, peut se faire sous la seule signature du gérant de Classe A, sans qu'une autorisation du conseil de gérance ne soit nécessaire.

Art. 11. Responsabilités des gérants

Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions de la Loi.

IV. Assemblée générale des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote

12.1. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont attribués par la Loi à l'assemblée générale des associés.

12.2. Chaque associé possède des droits de vote proportionnels au nombre de parts sociales détenues par lui.

12.3. Tout associé pourra se faire représenter aux assemblées générales des associés de la Société en désignant par écrit, soit par lettre, télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique une autre personne comme mandataire.

Art. 13. Forme - Quorum - Majorité

13.1. Lorsque le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire dont le texte sera envoyé à chaque associé par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, téléfax ou courrier électronique. Les associés exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés apparaîtront sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, envoyées par lettre ou téléfax.

13.2. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

13.3. Toutefois, les résolutions prises pour la modification des Statuts ou pour la dissolution et la liquidation de la Société seront prises à la majorité des voix des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

V. Contrats

Art. 14. Conclusion de contrats

14.1. La Société signera un contrat portant création d'un Genussrecht avec MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 2 mbH & CO. KG (N° 1) et un contrat avec MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 3 mbH & CO. KG (N° 2), en vertu duquel la Société émettra un Genussrecht en faveur respectivement de MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT Nr. 2 mbH & CO. KG et MACQUARIE INFRASTRUKTURGESELLSCHAFT N° 3 mbH & CO. KG.

14.2. La Société signera un contrat d'agence avec MACQUARIE BANK LTD., en vertu duquel la Société désignera MACQUARIE BANK LTD. comme l'agent exclusif de la Société, qui s'engage à vendre toutes parts ou actions dans MEIF L.P. ou dans ses filiales, y inclus des instruments de dettes comme des prêts détenus par la Société, lors de la survenance de certains événements définis dans le contrat d'agence.

14.3. La Société signera un contrat d'administration avec MACQUARIE CORPORATE FINANCE LTD. en vertu duquel la Société désignera MACQUARIE CORPORATE FINANCE LTD. comme conseil de gestion de la Société.

Art. 15. Résiliation des Contrats

La résiliation, annulation, révocation ou modification des contrats mentionnés aux articles 14.2. et 14.3. des Statuts requièrent le consentement préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social de la Société.

VI. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

Art. 16. Exercice social

16.1. L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

16.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont arrêtés et le gérant ou, en cas de pluralité de gérants, le conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

16.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social de la Société.

Art. 17. Affectation des bénéfices

17.1. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Il sera prélevé cinq pour cent (5%) sur le bénéfice net annuel de la Société qui sera affecté à la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve atteigne dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

17.2. L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du solde restant du bénéfice net annuel. Elle pourra en particulier attribuer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à la réserve ou le reporter. Les dividendes peuvent être versés en nature à la discrétion de l'assemblée générale.

17.3. Des acomptes sur dividendes peuvent être versés à tout moment par le conseil de gérance sous les conditions suivantes:

- (i) un état comptable, rapport ou inventaire est établi par le conseil de gérance;
 - (ii) cet état comptable, rapport ou inventaire montre qu'il y a suffisamment de fonds disponible pour versement; tout en étant claire que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des résultats réalisés depuis la fin du dernier exercice, augmenté des bénéfices reportés ainsi que prélèvements effectués sur les réserves disponibles à cet effet et diminué des pertes reportées ainsi que des sommes à porter en réserves en vertu d'une obligation légale ou statutaire.
- Les dividendes intérimaires peuvent être versés en nature à la discrétion du gérant unique ou du conseil de gérance.

VII. Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution - Liquidation

18.1. En cas de dissolution de la Société qui sera décidée quand la Société ne détiendra plus de participation directe ou indirecte dans MEIF L.P. ou sa société successeur, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et rémunération. Sauf disposition contraire prévue dans la résolution du (ou des) gérant(s) ou par la loi, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus étendus pour la réalisation des actifs et le paiement des dettes de la Société.

18.2. Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera attribué à l'associé unique, ou en cas de pluralité d'associés, aux associés proportionnellement au nombre de parts sociales détenues par chacun d'eux dans la Société.

VIII. Disposition générale

Art. 19. Disposition générale

Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une disposition spécifique par les présents Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2006.

Souscription et libération

Ensuite, les cinq cents parts sociales représentant la totalité du capital social ont été souscrites par MIF HOLDINGS, S.à r.l., prénommée.

Toutes les cinq cents (500) parts sociales ont été libérées moyennant des versements en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500 EUR) est à la disposition de la Société, ce qui a été prouvé au notaire instrumentant, qui le reconnaît expressément.

Frais

Le comparant a évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution à environ deux mille trois cent cinquante (2.350) euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et aussitôt, les associés, représentant l'intégralité du capital social ont pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme gérants de la Société pour une durée indéterminée:

(a) Gérant de Classe A:

- M. Manu Vandenbulcke, banquier, né le 3 janvier 1972 à Kortrijk, Belgique, ayant comme adresse professionnelle Lithos Road 2, Flat 4A, NW3 6EG, London, UK;

(b) Gérants de Classe B:

- M. Bruno Bagnouls, administrateur, né le 9 mai 1971 à Nancy, France, avec adresse professionnelle 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg; et

- M. Frank Przygodda, administrateur, né le 28 février 1968 à Bochum, Allemagne, avec adresse professionnelle 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du mandataire de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, celui-ci a signé le présent acte avec Nous, notaire.

Signé: F. Stolz-Page, J.-J. Wagner.

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, vol. 155S, fol. 9, case 6. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour expédition, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 24 août 2006.

A. Schwachtgen.

(091098.3/230/453) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94145

INDOC HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 33.279.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 août 2006.

Signature.

(090518.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

TRADITION LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.
R. C. Luxembourg B 29.181.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05646, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature.

(090693.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

INTERNATIONAL PARTNERSHIP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.413.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06953, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Signature.

(091029.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

INTERNATIONAL PARTNERSHIP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.413.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06954, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Signature.

(091030.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

INTERNATIONAL PARTNERSHIP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.413.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06957, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Signature.

(091032.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

INTERNATIONAL PARTNERSHIP INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 85.413.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06960, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Signature.

(091033.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94146

HED S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1340 Luxembourg, 3-5, place Winston Churchill.
R. C. Luxembourg B 87.571.

Le bilan au 31 décembre 2005, ainsi que l'annexe et les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05744, a été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(090851.3//11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 août 2006.

INTERCORP S.A., INTERNATIONAL CORPORATE ACTIVITIES, Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 10.548.

EXTRAIT

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire qui s'est tenue au siège social de la société en date du 17 juillet 2006 que, le mandat des organes sociaux étant venu à échéance, ont été nommés:

a) Administrateurs:

- Monsieur Jean Pirrotte, directeur d'assurances e.r., demeurant à L-1635 Luxembourg, 2, allée Leopold Goebel, président du conseil d'administration;
- Monsieur Lou Huby, directeur honoraire de la Commission européenne e.r., avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, administrateur directeur;
- Monsieur Pierre Schmit, licencié en sciences économiques, avec adresse professionnelle à L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont, administrateur directeur;
- Monsieur Nico Schaeffer, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, administrateur;
- Monsieur Mathis Hengel, docteur en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, administrateur;
- Monsieur Claude Geiben, maître en droit, avec adresse professionnelle à L-2227 Luxembourg, 12, avenue de la Porte-Neuve, administrateur;

b) Réviseur d'entreprises:

pour une période d'une année expirant à l'issue de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2007.

Luxembourg, le 17 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour le conseil d'administration

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 1^{er} août 2006, réf. LSO-BT00275. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091017.3//30) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

PLAYTIME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
R. C. Luxembourg B 111.625.

Extrait des résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration tenue dans les bureaux de

Maître Le Goueff, à Luxembourg, le 27 juillet 2006

Le Conseil d'Administration décide de coopter Alexandra Fernandez Ramos, demeurant 6, ancienne Côte d'Eich à L-1459 Luxembourg, au poste d'administrateur de la société. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2010.

Cette cooptation sera soumise à ratification lors de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Extrait sincère et conforme

PLAYTIME S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 25 août 2006, réf. LSO-BT07554. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091242.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

AC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 55.238.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06769, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091037.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

AC CONSULTING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 55.238.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06766, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091038.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

MEIS JOHN, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8521 Beckerich, 62, rue de Hovelange.

R. C. Luxembourg B 98.008.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06778, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091034.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

MAISON CHARLES ESSER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 177, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 53.434.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06777, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091035.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

AMBIANCE HABITAT, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.

R. C. Luxembourg B 96.273.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06773, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091036.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94148

CESIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 87.224.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06749, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091043.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CESIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 87.224.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091045.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CESIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 87.224.

Le bilan au 31 décembre 2004, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091047.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CESIL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4830 Rodange, 4, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 87.224.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06743 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091049.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

DYNAMAX, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-5934 Itzig, 1, rue Jean-Pierre Lanter.
R. C. Luxembourg B 108.566.

Le bilan au 28 février 2006, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06760, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091039.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

LE COMITIUM INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 31, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 83.527.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06752, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

Pour la société

Signature

(091041.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

PEDUS SECURITY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 74.113.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, au mois d'août 2006, réf. LSO-BT06803, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour le Gérant

Par mandat

N. Schaeffer

(091053.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

EGENET, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 43.284.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06795, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Par mandat

N. Schaeffer

(091054.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ACTIONS CROISSANCE HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 76.314.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2006

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables, les mandats d'administrateurs de Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, et de Maître Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans renouvelables au poste d'administrateur de la société, Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, en remplacement de Madame Nadia Meyer.

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables le mandat de commissaire aux comptes de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11179. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091248.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94150

PEDUS-LAVADOR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 17.505.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06802, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour la Gérance

Par mandat

N. Schaeffer

(091055.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

KURSANA RESIDENZEN S.A., Société Anonyme.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 37.458.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, au mois d'août 2006, réf. LSO-BT06798, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Par mandat

N. Schaeffer

(091057.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CULINARIS PEDUS SERVICE, S.à r.l. & Co KG, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxembourg B 44.475.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06794, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 août 2006.

Pour le Conseil d'Administration

Par mandat

N. Schaeffer

(091060.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SALVIA EUROPE S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 66.133.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 21 juin 2005, ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2007:

Administrateurs:

- Paul Lutgen, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Président du Conseil d'administration;
- Luc Braun, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur-délégué;
- ARMOR S.A., avec siège social 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11216. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091267.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

WARBURG PINCUS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R. C. Luxembourg B 118.716.

—
STATUTES

In the year two thousand six, on the eighth day of August.
Before Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

WARBURG PINCUS LLC with registered office at 466 Lexington Avenue, New York, New York, 10017-3147 (WP LLC),

represented by Ms Ute Bräuer, Maître en droit, residing at Luxembourg,

by virtue of a proxy given on August 7, 2006,

said proxy, after signature ne varietur by the appearing parties and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party, acting in its hereabove stated capacity, has requested the officiating notary to document the deed of incorporation of a société à responsabilité limitée which he deems to incorporate and the articles of association of which shall be as follows:

A. Purpose - Duration - Name - Registered office

Art. 1. There is hereby established among the current owner(s) of the shares created hereafter and all those who may become members in future, a société à responsabilité limitée (hereinafter the «Company»), which shall be governed by the law of 10 August 1915 regarding commercial companies, as amended, as well as by these articles of association.

Art. 2. The purpose of the Company is to enter into a management service agreement pursuant to which the Company will provide advice, information and management services in connection with Investments by private equity funds, including, without limitation:

- a) identification and evaluation of potential Investments for the private equity funds (the «Funds»), and the provision of advice with respect thereto;
- b) recommendation with respect to the purchase, acquisition or sale of investments and the terms and timing upon which such purchase, acquisition or sale should be affected;
- c) continual analysis of all investments from time to time, and the provisions of such reports as it might reasonably be required in relation to such investments;
- d) provision of advice concerning the action necessary to carry out the investment objectives of the funds; and
- e) provision of management support services including, but not limited to, the recommendation and secondment of directors to assist in the management of companies in which the Funds have invested.

These services may be conducted directly by the Company or indirectly through one or more subsidiaries of the Company. The revenues of the Company will be mainly advisory fees received pursuant to the management services agreement. The Company will not have the authority to act as agent or have authority to bind the Funds.

The Company may further act as a general or limited member with unlimited or limited liability for all debts and obligations of partnerships or similar entities.

The Company may further acquire, develop, promote, sell, manage and/or lease immovable properties either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad, as well as carry out all operations relating to immovable properties.

The Company may, for its own account as well as for the account of third parties, carry out all operations which may be useful or necessary to the accomplishment of its purposes or which are related directly or indirectly to its purpose.

Art. 3. The Company is incorporated for an unlimited period.

Art. 4. The Company will assume the name of WARBURG PINCUS, S.à r.l.

Art. 5. The registered office of the Company is established in Luxembourg-City.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of a general meeting of its members. Within the same borough, the registered office may be transferred through simple resolution of the manager or the board of managers. Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad.

B. Share capital - Shares

Art. 6. The Company's share capital is set at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-), represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euro (EUR 25.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Art. 7. The share capital may be modified at any time by approval of (i) a majority of members (ii) representing three-quarters of the share capital at least. The existing members shall have a preferential subscription right in proportion to the number of shares held by each of them in case of contribution in cash.

Art. 8. The Company will recognize only one holder per share. The joint co-owners shall appoint a single representative who shall represent them towards the Company.

Art. 9. The Company's shares are freely transferable among members. Inter vivos, they may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital.

In the event of death, the shares of the deceased member may only be transferred to new members subject to the approval of such transfer given by the other members in a general meeting, at a majority of three-quarters of the share capital. Such approval is, however, not required in case the shares are transferred either to parents, descendants or the surviving spouse.

Art. 10. The death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of one of the members will not cause the dissolution of the Company.

Art. 11. Neither creditors, nor assigns, nor heirs may for any reason affix seals on assets or documents of the Company.

C. Management

Art. 12. The Company is managed by one or several managers, who do not need to be members. There shall be two classes of managers: Class A managers and Class B managers.

The managers are appointed by the general meeting of members which sets the term of their office. They may be dismissed freely at any time and without specific cause.

In case of several managers, the Company will be bound in all circumstances by the joint signature of any Class A manager together with a Class B manager.

Art. 13. In case of several managers, the board of managers shall choose from among its members a chairman, and may choose from among its members a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager, and who shall be responsible for keeping the minutes of the meetings of the board of managers and of the shareholders.

The board of managers shall meet upon call by the chairman, or two managers, at the place indicated in the notice of meeting.

The chairman shall preside at all meeting of shareholders and of the board of managers, but in his absence, the shareholders or the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore by vote of the majority present at any such meeting.

Written notice of any meeting of the board of managers must be given to managers twenty-four hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telex or facsimile another manager as his proxy. A manager may represent one or more of his colleagues.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference-call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another. The participation in a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented at a meeting of the board of managers.

Decisions shall be taken by a majority of votes of the managers present or represented at such meeting. The chairman of the board of managers shall not have a casting vote.

The board of managers may, unanimously, pass resolutions by circular means when expressing its approval in writing, by cable, telegram, telex or facsimile, or any other similar means of communication, to be confirmed in writing. The entirety will form the minutes giving evidence of the passing of the resolution.

Art. 14. The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by the chairman or, in his absence, by the vice-chairman, or by two managers. Copies or excerpts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed by the chairman, or by two managers.

Art. 15. The death or resignation of a manager, for any reason whatsoever, shall not cause the dissolution of the company.

Art. 16. The managers do not assume, by reason of their position, any personal liability in relation to commitments regularly made by them in the name of the company. They are authorised agents only and are therefore merely responsible for the execution of their mandate.

D. Decisions of the sole member - Collective decisions of the members

Art. 17. Each member may participate in the collective decisions irrespective of the numbers of shares which he owns. Each member is entitled to as many votes as he holds or represents shares.

Art. 18. Collective decisions are only validly taken in so far as they are adopted by members owning more than half of the share capital.

The amendment of the articles of association requires the approval of (i) a majority of members (ii) representing three-quarters of the share capital at least.

Art. 19. The members exercise the powers granted to the general meeting of members under the provisions of section XII of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended.

E. Financial year - Annual accounts - Distribution of profits

Art. 20. The Company's year commences on the first day of January of each year and ends on the last day of December of the same year.

Art. 21. Each year on the last day of December, the accounts are closed and the managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities. Each member may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 22. Five per cent (5%) of the net profit are set aside for the establishment of a statutory reserve, until such reserve amounts to ten per cent (10%) of the share capital. The balance may be freely used by the members. The board of managers is authorized to distribute interim dividends in case the funds available for distribution are sufficient.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. In the event of a dissolution of the Company, the Company shall be liquidated by one or more liquidators, which do not need to be members, and which are appointed by the general meeting of members which will determine their powers and fees. The liquidators shall have the most extensive powers for the realization of the assets and payment of the liabilities.

The surplus, after payment of the liabilities, shall be distributed among the members proportionally to the shares of the Company held by them.

Art. 24. All matters not governed by these articles of incorporation shall be determined in accordance with the law of 10th August 1915 on commercial companies and amendments thereto.

Subscription and payment

The Articles of Incorporation of the Company having thus been drawn up by the appearing party, the said party, represented as stated here above, declares to subscribe for the five hundred (500) shares and to have them fully paid up in cash of an amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR).

Proof of such payments has been given to the undersigned notary who states that the conditions provided for in article 183 of the law of August 10th, 1915 on commercial companies, as amended, have been observed.

Transitional provisions

The first financial year shall begin on the date of the formation of the Company and shall end on the last day of December 2006.

Expenses

The expenses, costs, fees or charges, in any form whatsoever, which shall be borne by the Company as a result of its incorporation, are estimated at approximately one thousand seven hundred Euro (1,700.- EUR).

Resolutions

Immediately after the incorporation of the Company, WARBURG PINCUS LLC, representing the entirety of the subscribed capital, has passed the following resolutions:

1. The registered office of the Company shall be at L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, Grand Duchy of Luxembourg.

2. The members resolve to elect the following persons as managers of the Company for an indefinite period:

Class A managers:

- Mr Timothy Joseph Curt, 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, USA;
- Ms Tara Eileen Kerley, 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, USA.

Class B managers:

- Mr Guy Harles, L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme;
- Mr Michel E. Raffoul, L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that upon request of the above-appearing party, the present deed is worded in English followed by a French translation and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the appearing party, known to the notary by their name, first name, civil status and residences, said appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille six, le huit août.

Par-devant Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

WARBURG PINCUS LLC, ayant son siège social au 466 Lexington Avenue, New York, New York, 10017 (WP LLC), ici représentée par Madame Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 7 août 2006.

La procuration, signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentée comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée qu'elle déclare constituer et dont elle a arrêté les statuts comme suit:

A. Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes, entre le propriétaire actuel des parts ci-après créées et tous ceux qui pourront le devenir par la suite, une société à responsabilité limitée (la «Société») qui sera régie par la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts.

Art. 2. La Société a pour objet de conclure un contrat de service de la gestion sur le fondement duquel la Société procurera conseil, information et assurera gestion des services en relation avec les Investissements de fonds de capitaux propres, incluant, sans restriction:

- a) l'identification et l'évaluation des éventuels Investissements de fonds de capitaux propres (le «Fonds»), et les conseils y afférents;
- b) les recommandations concernant l'achat, l'acquisition et la vente des investissements et les termes et échéances devant affecter cet achat, cette acquisition ou cette vente;
- c) l'analyse en continue de tous les investissements et la préparation de rapports pouvant être raisonnablement exigés concernant ces investissements;
- d) le conseil relatif aux actions devant être mises en oeuvre pour atteindre les objectifs du Fonds; et
- e) la mise à disposition de services de gestion incluant, de manière non-exhaustive, la recommandation et le détachement de directeurs pour assister la gestion des entreprises dans lesquelles le Fonds a investi.

Ces services sont mis en oeuvre directement par la Société ou indirectement par le biais d'une ou plusieurs filiales de la Société. Les revenus de la Société seront principalement des frais de conseil reçus sur le fondement du contrat de service de gestion. La Société n'aura pas la capacité d'agir en tant qu'agent ni de lier le Fonds.

La Société peut également agir comme associé commandité ou commanditaire, responsable indéfiniment ou de façon limitée pour toutes dettes et engagements sociaux de sociétés ou associations en commandite ou autres structures sociétaires similaires.

La Société peut également acquérir, développer, promouvoir, vendre, gérer et/ou louer, et effectuer toutes les opérations liées à des biens immobiliers, soit au Grand-Duché de Luxembourg, soit à l'étranger.

La Société peut par ailleurs réaliser, tant pour son compte personnel que pour le compte de tiers, toutes les opérations qui seraient utiles ou nécessaires à la réalisation de son objet social ou qui se rapporteraient directement ou indirectement à cet objet social.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée indéterminée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de WARBURG PINCUS, S.à r.l.

Art. 5. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché en vertu d'une décision de l'assemblée générale des associés. A l'intérieur de la commune, le siège social pourra être transféré par simple décision du gérant ou du conseil de gérance. La Société peut ouvrir des agences ou succursales dans toutes autres localités du Grand-Duché de Luxembourg ou dans tous autres pays.

B. Capital social - Parts sociales

Art. 6. Le capital social est fixé à la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) représentée par cinq cents (500) parts sociales, d'une valeur de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les délibérations des assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

Art. 7. Le capital social pourra, à tout moment, être modifié moyennant accord (i) de la majorité des associés (ii) représentant au moins les trois quarts du capital social. Les parts sociales à souscrire seront offertes par préférence aux associés existants, proportionnellement à la partie du capital qui représente leurs parts sociales en cas de contribution en numéraire.

Art. 8. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 9. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

En cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné en assemblée générale, des associés représentant les trois quarts des parts appartenant aux associés survivants. Dans ce dernier cas cependant, le consentement n'est pas requis lorsque les parts sont transmises, soit à des ascendants ou descendants, soit au conjoint survivant.

Art. 10. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'un des associés n'entraînent pas la dissolution de la Société.

Art. 11. Les créanciers, ayants droit ou héritiers ne pourront, pour quelque motif que ce soit, apposer des scellés sur les biens et documents de la Société.

C. Gérance

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants, qui n'ont pas besoin d'être associés. Il y aura deux classes de gérants: des gérants de classe A et des gérants de classe B.

Les gérants sont nommés par l'assemblée générale des associés, laquelle fixera la durée de leur mandat. Ils sont librement révocables à tout moment et sans cause.

En cas de pluralité de gérants, la Société sera engagée en toutes circonstances par la signature conjointe de tout gérant de classe A ensemble avec un gérant de classe B.

Art. 13. En cas de pluralité de gérants, la Société est gérée par un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne doi(ven)t pas être associés de la Société. Le conseil de gérance choisira en son sein un président et pourra également choisir parmi

ses membres un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être gérant et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

Le conseil de gérance se réunira sur la convocation du président ou de deux gérants, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Avis écrit de toute réunion du conseil de gérance sera donné à tous les gérants au moins vingt-quatre heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil de gérance se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Tout gérant pourra se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires où toutes les personnes prenant part à cette réunion peuvent s'entendre les unes les autres. La participation à une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion.

Le conseil de gérance ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des gérants est présente ou représentée à la réunion du conseil de gérance.

Les décisions sont prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés à cette réunion. Le président du conseil de gérance n'aura pas de voix prépondérante.

Le conseil de gérance pourra, à l'unanimité, prendre des résolutions par voie circulaire en exprimant son approbation au moyen d'un ou de plusieurs écrits ou par câble, télégramme, télex, télécopieur ou tout autre moyen de communication similaire, à confirmer par écrit. L'ensemble constituant le procès-verbal faisant preuve de la résolution intervenue.

Art. 14. Les procès-verbaux de toutes les réunions du conseil de gérance seront signés par le président ou, en son absence, par le vice-président, ou par deux gérants. Les copies ou extraits des procès-verbaux, destinés à servir en justice ou ailleurs, seront signés par le président ou par deux gérants.

Art. 15. Le décès d'un gérant ou sa démission, pour quelque motif que ce soit, n'entraîne pas la dissolution de la Société.

Art. 16. Les gérants ne contractent, à raison de leurs fonctions, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société. Simples mandataires, ils ne sont responsables que de l'exécution de leur mandat.

D. Décisions de l'associé unique - Décisions collectives des associés

Art. 17. Chaque associé peut participer aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts sociales qui lui appartient. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente.

Art. 18. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Les statuts ne peuvent être modifiés que moyennant décision de (i) la majorité des associés (ii) représentant les trois quarts du capital social.

Art. 19. Les associés exercent les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales, telle que modifiée.

E. Année sociale - Bilan - Répartition des bénéfices

Art. 20. L'année sociale commence le premier jour du mois de janvier et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 21. Chaque année, au dernier jour du mois de décembre, les comptes sont arrêtés et le ou les gérant(s) dressent un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société. Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 22. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social. Le solde est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le conseil de gérance est autorisé à distribuer des dividendes intérimaires si les fonds nécessaires à une telle distribution sont disponibles.

F. Dissolution - Liquidation

Art. 23. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateur(s), associé(s) ou non, nommé(s) par l'assemblée des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs émoluments. Le ou les liquidateur(s) auront les pouvoirs les plus étendus pour la réalisation de l'actif et le paiement du passif.

L'actif, après déduction du passif, sera partagé entre les associés en proportion des parts sociales détenues dans la Société.

Art. 24. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions de la loi du 10 août 1915, telle qu'elle a été modifiée.

Souscription et libération

La partie comparante ayant ainsi arrêté les Statuts de la Société, cette partie comparante, ici représentée comme indiqué ci-dessus, a déclaré souscrire aux cinq cents parts sociales et a déclaré les avoir libérées en espèces un montant de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR).

La preuve de tous ces paiements a été rapportée au notaire instrumentant qui constate que les conditions prévues à l'article 183 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ont été respectées.

Provisions transitoires

Le premier exercice social commence à la date de la constitution de la Société et finira le dernier jour du mois de décembre 2006.

Frais

Les parties ont évalué le montant des frais et dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de sa constitution, à environ mille sept cents euros (1.700,- EUR).

Résolutions

Immédiatement après la constitution de la Société, WARBURG PINCUS LLC, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Le siège social de la Société est établi à L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt, Grand-Duché de Luxembourg.

2. Les associés décident d'élire les personnes suivantes en tant que gérants de la Société pour une durée indéterminée:

Gérants de classe A:

- Monsieur Timothy Joseph Curt, 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, USA;
- Madame Tara Eileen Kerley, 466 Lexington Avenue, New York, NY 10017-3147, USA.

Gérants de classe B:

- Monsieur Guy Harles, L-1468 Luxembourg, 14, rue Erasme;
- Monsieur Michel E. Raffoul, L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, de dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, connu du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, le comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: U. Bräuer, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, vol. 155S, fol. 1, case 9. – Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

G. Lecuit.

(091464.3/220/340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

REPCO 25 S.A., Société Anonyme.

Registered office: L-2320 Luxembourg, 69, boulevard de la Pétrusse.

R. C. Luxembourg B 114.188.

In the year two thousand and six, on the third day of August.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary public residing at Junglinster (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

Mrs Catherine Delsemme, lawyer, residing professionally in Luxembourg, acting as attorney of the Company pursuant to a resolution of the Board of Directors of the Company (as defined below) passed on August 3, 2006.

A copy of the minutes of the Board of Directors, having been signed *ne varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party declared and requested the notary to act that:

I. The Company has been incorporated under the name of REPCO 25 S.A. on February 13, 2006 by virtue of a deed of Maître Léon Thomas Metzler known as Tom Metzler, notary public residing in Luxembourg-Bonnevoie, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations dated on May 8, 2006, n° 899, and has its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg and is registered with the Luxembourg Trade Register under section B and number 114.188. The articles of association of the Company have been amended pursuant a deed of the undersigned Notary dated on June 14, 2006, not yet published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. The share capital of the Company amounts at EUR 604,120.- (six hundred four thousand one hundred twenty Euro). The subscribed capital of the Company is set at EUR 604,120.- (six hundred four thousand one hundred twenty Euro) represented by 45,368 A Shares and 15,044 B Shares.

III. According to article 5 of the articles of association of the Company, the amount of the authorized capital and authorized loan notes is fixed at EUR 3,554,057.58 (three millions five hundred fifty-four thousand fifty-seven Euro and fifty-eight cents), and article 5 of the articles of association of the Company allows the Board of Directors to increase the share capital of the Company within the limits of the authorized capital.

IV. During its meeting dated August 3, 2006, the Board of Directors of the Company resolved to proceed to the increase of the share capital, in an amount of EUR 116,630.- pursuant to the issuance of 8,759 A Shares (the «Newly Issued A Shares») and of 2,904 B Shares (the «Newly issued B Shares»), each having a nominal value of EUR 10.-.

V. The Newly Issued A Shares have been subscribed by RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST, S.à r.l. (RPIT), having its registered office at 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, registered with the registry of Commerce and companies under section B number 110.464 (the «A Subscriber»).

VI. The Newly Issued B Shares have been subscribed by UBERIOR EUROPE LIMITED (UBERIOR), having its registered office at Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh, EH3 9PE, United Kingdom (the «B Subscriber»).

VII. The Newly Issued A Shares and the Newly Issued B Shares have been entirely subscribed and paid in by the A Subscriber and by the B Subscriber as here-above stated in consideration for an aggregate cash contribution amounting to EUR 116,630.-. The accuracy of the subscription has been evidenced to the undersigned notary by a blocking certificate issued by DEXIA BIL as of August 3, 2006, which having been signed *ne varietur* by the appearing party and by the notary, shall remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

VIII. The amount of EUR 116,630.- is at the free disposal of the Company as it has been evidenced to the undersigned notary.

IX. As a consequence of such increase of capital, the Board of Directors resolved to amend the article 5.1 and the article 5.3. of the articles of association of the Company, which shall henceforth be read as follows:

«5.1. The subscribed capital of the Company is set at EUR 720,750.- (seven hundred twenty thousand and seven hundred fifty Euro), represented by 72,075 (seventy-two thousand and seventy-five) shares having a par value of EUR 10.- (ten Euro) each divided into 54,127 (fifty-four thousand one hundred twenty-seven) class A shares (the «A Shares») and 17,948 (seventeen thousand and nine hundred forty-eight) class B shares (the «B Shares») and together with the A shares, hereinafter the «Shares»);»;

«5.3. The authorised capital and authorised issue of loan note is set at an aggregate maximum amount of EUR 3,259,030.53 (three million two hundred fifty-nine thousand thirty Euro and fifty-three cents).»

Expenses

The amount of the expenses, costs, fees and outgoing of any kind whatsoever, borne by the Company as a result of the present deed are valued at approximately two thousand one hundred and fifty Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person appearing signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille six, le trois août.

Par-devant Nous, Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

Mademoiselle Catherine Delsemme, Avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, agissant en sa qualité de mandataire de la Société en vertu d'une résolution du conseil d'administration de la Société (telle que définie ci-dessous) prise en sa réunion du 3 août 2006.

Une copie du procès-verbal de ladite réunion, après avoir été signée *ne varietur* par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera soumise à la formalité de l'enregistrement.

Lequel comparant, s'qualités qu'il agit, a requis le notaire d'acter les déclarations suivantes:

I. Que la Société a été constituée sous la dénomination de REPCO 25 S.A., le 13 février 2006 par acte passé par-devant Maître Léon Thomas Metzler dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie, Grand-Duché de Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations du 8 mai 2006 n° 899 et a son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, enregistrée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 114.188. Les statuts de la Société ont été modifié suivant acte du notaire sousigné en date du 14 juin 2006, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

II. Le capital social de la Société s'élève actuellement à EUR 604.120,- (six cent quatre mille cent vingt euros). Le capital souscrit de la Société est fixé à EUR 604.120,- (six cent quatre mille cent vingt euros) réparti en 45.368 Actions A et 15.044 Actions B;

III. Selon l'article 5 des statuts, le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire est fixé à un montant total de EUR 3.554.057,58 (trois million cinq cent cinquante-quatre mille cinquante-sept euros et cinquante-huit cents) et l'article 5 des statuts autorise le conseil d'administration à augmenter le capital social dans les limites du capital autorisé.

IV. Lors de sa réunion du 3 août 2006 le conseil d'administration, a décidé de réaliser une augmentation de capital en numéraire d'un montant de EUR 116.630,- par l'émission de 8.759 Actions A (les «Actions A Nouvellement Emises») et de 2.904 Actions B (les «Actions B Nouvellement Emises»), chacune d'une valeur nominale de EUR 10,-.

V. Les Actions A Nouvellement Emises ont été souscrites par RETAIL PROPERTIES INVESTMENT TRUST, S.à r.l. (RPIT), ayant son siège social au 69, boulevard de la Pétrusse, L-2320 Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B numéro 110.464 (le «Souscripteur A»).

VI. Les Actions B Nouvellement Emises ont été souscrites par UBERIOR EUROPE LIMITED (UBERIOR), ayant son siège social à Level 1, Citymark, 150 Fountainbridge, Edinburgh, EH3 9PE, Royaume-Uni (le «Souscripteur B»).

VII. Les Actions A nouvellement Emises et les Actions B nouvellement émises ont été entièrement souscrites et payées par le Souscripteur A et le Souscripteur B tel que décrit ci-dessus pour un montant total de EUR 116.630,-. La réalité de cette souscription a été prouvée au notaire instrumentaire par un certificat de blocage émis par DEXLA BIL le 3 août 2006 qui, après avoir été signé ne varietur par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel il sera soumis à la formalité de l'enregistrement.

VIII. Le montant de EUR 116.630,- est à la libre disposition de la Société tel que cela a été prouvé au notaire instrumentaire.

IX. En conséquence d'une telle augmentation de capital, le Conseil d'Administration a décidé de modifier l'article 5.1 et l'article 5.3 des statuts de la Société, qui doit désormais être lu comme suit:

«5.1. Le capital social souscrit de la Société s'élève à EUR 720.750,- (sept cent vingt mille sept cent cinquante euros), représenté par 72.075 (soixante-douze mille soixante-quinze) actions ayant une valeur nominale de EUR 10,- (dix euros) chacune, divisées en 54.127 (cinquante-quatre mille cent vingt-sept) actions de catégorie A (les «Actions A») et 17.948 (dix-sept mille neuf cent quarante-huit) actions de catégorie B (les «Actions B») et les Actions A seront désignées ensemble, ci-après, comme étant les «Actions».»;

«5.3. Le capital autorisé et émission d'un emprunt obligataire sont établis à un montant global maximum de EUR 3.259.030,53 (trois million deux cent cinquante-neuf trente euros et cinquante-trois cents).»

Frais

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société suite aux résolutions prises à la présente réunion, est évalué à deux mille cent cinquante euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française. Il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: C. Delsemme, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 16 août 2006, vol. 537, fol. 61, case 1. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(091395.3/231/122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CARDAIM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

R. C. Luxembourg B 118.706.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société anonyme JNG & ASSOCIES, ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 107.045;

2.- La société anonyme KRYSTAL S.A., ayant son siège social à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, R.C.S. Luxembourg section B numéro 80.946.

Les deux comparantes sont ici représentées par Mademoiselle Katia Roti, employée privée, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Lesquelles procurations, après avoir été signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées.

Lesquelles comparantes ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'elles déclarent constituer entre elles et dont elles ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il existe une société anonyme sous la dénomination de CARDAIM S.A.

Art. 2. Le siège social est établi à Luxembourg.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège à l'étranger se produiront ou seront

imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra emprunter avec ou sans garantie ou se porter caution pour d'autres personnes morales ou physiques.

La société pourra, en outre, faire toutes opérations commerciales, industrielles et financières, qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet.

Titre II. Capital, Actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par mille (1.000) actions d'une valeur nominale de trente et un euros (31,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées, au choix du propriétaire, en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions aux conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, actionnaires ou non, nommés pour un terme qui ne peut dépasser six ans, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils sont rééligibles et révocables à tout moment.

Le nombre des administrateurs ainsi que leur rémunération et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance d'une place d'administrateur pour quelque cause que ce soit, les administrateurs restants désigneront un remplaçant temporaire. Dans ce cas l'assemblée générale procédera à l'élection définitive lors de la première réunion suivante.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président. Il se réunit sur la convocation du président aussi souvent que l'intérêt de la société l'exige. Il doit être convoqué chaque fois que deux administrateurs le demandent.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tout acte d'administration et de disposition qui rentre dans l'objet social.

Tout ce qui n'est pas expressément réservé à l'assemblée générale par la loi ou par les statuts est de la compétence du conseil d'administration.

Il est autorisé à verser des acomptes sur dividendes aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société se trouve valablement engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances et pour toutes opérations par la signature conjointe de deux administrateurs.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Il peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs choisis dans ou hors son sein, actionnaires ou non.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires, nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat qui ne peut excéder six ans.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit au siège social, ou à tout autre endroit indiqué dans les convocations par le conseil d'administration, le troisième jeudi du mois de mai à 11.00 heures.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 15. L'excédent favorable du bilan, déduction faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devra toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution si, à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve a été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale des actionnaires.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut en tout temps être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'opérera par les soins d'un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommées par l'assemblée générale qui déterminera leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non réglés par les présents statuts, les parties s'en réfèrent et s'en soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, et de leurs lois modificatives.

Dispositions transitoires

- 1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2006.
- 2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2007.

Souscription et libération

Les actions ont été souscrites et libérées comme suit:

1.- La société anonyme JNG & ASSOCIES, prédésignée, cinq cents actions	500
2.- La société anonyme KRYSTAL S.A., prédésignée, cinq cents actions	500
Total: mille actions	1.000

Les actions ont été entièrement libérées de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès à présent à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, à environ mille trois cents euros.

Réunion en assemblée générale extraordinaire

Les statuts de la société ayant été ainsi arrêtés, les comparants, représentant l'intégralité du capital social et se considérant comme dûment convoqués, déclarant se réunir, à l'instant, en assemblée générale extraordinaire, prennent à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un:
- 2.- Sont nommés administrateurs de la société:
 - Madame Martine Bouquillon, épouse Boucard, sans profession, née à Bihucourt (France), le 10 avril 1954, demeurant à F-27730 Bueil, 21, rue de Chanu (France);
 - Madame Caroline Bellaiche, épouse Elkaim, sans profession, née à Charenton le Pont (France), le 25 août 1963, demeurant à F-94430 Chennevières sur Marne, 125, rue de Champigny (France);
 - Mademoiselle Katia Roti, employée privée, née à Thionville (France), le 3 juin 1978, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 3.- Est nommé commissaire aux comptes de la société:
 - Monsieur Pascal Bonnet, administrateur de sociétés, né à Metz (France), le 4 juillet 1964, demeurant professionnellement à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.
- 4.- Les mandats des administrateurs et du commissaire aux comptes expireront à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2012.
- 5.- Le siège social de la société est fixé à L-1521 Luxembourg, 134, rue Adolphe Fischer.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus de Nous, notaire, par noms, prénoms, états et demeures, tous ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: K. Roti, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 2 août 2006, vol. 537, fol. 44, case 1. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(091447.3/231/145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

VICTORIA CLUB RESORTS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1466 Luxemburg, 12, rue Jean Engling.
H. R. Luxemburg B 103.371.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2004, einregistriert in Luxemburg, am 23. August 2006, Ref. LSO-BT06799, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 29. August 2006 hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. August 2006.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

(091065.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

VICTORIA CLUB RESORTS A.G., Aktiengesellschaft.

Gesellschaftssitz: L-1466 Luxemburg, 12, rue Jean Engling.
H. R. Luxemburg B 103.371.

Die Bilanz zum 31. Dezember 2005, einregistriert in Luxemburg, am 23. August 2006, Ref. LSO-BT06801, wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg am 29. August 2006 hinterlegt.

Zur Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 10. August 2006.

Für den Verwaltungsrat

Unterschriften

(091062.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

NETTOYAGE INDUSTRIEL ET DE BUREAUX, S.à r.l, Société à responsabilité limitée.

Siège social: Niederanven, 1A, Zone Industrielle Bombicht.
R. C. Luxemburg B 11.924.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06800, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, le 18 août 2006.

Pour la Gérance

Par mandat

N. Schaeffer

(091061.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

BAYSWATER HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxemburg B 31.751.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06482, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(091068.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

AVIARE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxemburg B 41.435.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT06264, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(091169.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ILU, Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 106.033.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06455, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur-Délégué

(091069.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

EXCLUSIVE BELGE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 38.863.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06472, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(091074.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ZEUGMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 99.750.

Le bilan et l'annexe pour l'exercice clôturé au 31 décembre 2005, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06476, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

(091076.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SCHORTGEN EDITIONS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 94.339.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10319, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(091145.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SCHORTGEN RELIURES, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4011 Esch-sur-Alzette.
R. C. Luxembourg B 94.350.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10318, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(091150.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94163

LE SAUMUR, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1417 Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 45.687.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10378, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(091153.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

VITHEO IMMOBILIERE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8392 Nospelt.
R. C. Luxembourg B 100.530.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 27 juillet 2006, réf. LSO-BS10254, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2006.

FIDUCIAIRE ROLAND KOHN

Signature

(091154.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ARES FINANCE 2 S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 84.517.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05153, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

TMF CORPORATE SERVICES S.A. / J. W. van Koeverden Brouwer

- / Director

Signature / -

(091160.3//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

REPCON LUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 96.849.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 2 août 2006, réf. LSO-BT01025, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 août 2006.

TMF CORPORATE SERVICES S.A. / TMF ADMINISTRATIVE SERVICES S.A

Signatures / Signatures

(091162.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CAFE LIGIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4450 Belvaux, 109, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 92.459.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08322, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

(091263.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

INGRIA LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 111.998.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07390, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour INGRIA LUXEMBOURG, S.à r.l.

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Gérant

M. Bogers

Administrateur délégué

(091184.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

KALKALIT-LUX 3, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 112.375.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07393, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KALKALIT-LUX 3, S.à r.l.

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Gérant

C. Raths

Administrateur délégué

(091185.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

KALKALIT-LUX 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 105.213.

—
Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07395, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour KALKALIT-LUX 2, S.à r.l.

ProServices MANAGEMENT, S.à r.l.

Gérant

C. Raths

Administrateur délégué

(091186.3//14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

GOINGON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.

R. C. Luxembourg B 110.110.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 7 mars 2006

L'Assemblée ratifie la cooptation de LUX KONZERN, S.à r.l., avec siège social au 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au poste d'administrateur de la société jusqu'à l'assemblée qui se tiendra en 2011.

Luxembourg, le 7 mars 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05107. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091204.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

S.I.P.E.F. 1, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 77.015.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07399, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour S.I.P.E.F. 1, S.à r.l.

M. Bogers

Gérant

(091194.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

STAR TRADE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 41, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 89.749.

Les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2005, enregistrés à Luxembourg, le 24 août 2006, réf. LSO-BT07493, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 août 2006.

Signature

Un mandataire

(091202.3//12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

LUMOS INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 89.919.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 5 juillet 2006

- L'Assemblée ratifie la cooptation au poste d'administrateur de Monsieur Gilles Jacquet, employé privé, avec adresse professionnelle 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg. Son mandat se terminera lors de l'assemblée qui se tiendra en 2008.

Luxembourg, le 5 juillet 2006.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05117. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091207.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CARIFAC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 51.511.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2006

Quatrième résolution: Nominations statutaires

Les mandats de MM. Carlo Santoemma, Lorenzo Patrassi (domicilié professionnellement au 19-21, bd Prince Henri, L-1724 Luxembourg) et de la société SOGECORE INTERNATIONAL S.A. (domiciliée au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité, leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04109. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann

(091270.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

AXA ASSURANCES VIE LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 53.467.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2006

Nominations:

L'assemblée renouvelle, pour un terme de 3 ans, le mandat de:

MM. Alfred Bouckaert, en qualité d'administrateur et de président;
Christophe Dupont-Madinier, en qualité d'administrateur;
André Prum, en qualité d'administrateur;
Marc Assa, en qualité d'administrateur;
Thierry Langreny, en qualité d'administrateur;
Philippe Robin, en qualité d'administrateur.

Leurs fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2008.

L'assemblée renouvelle le mandat de la S.à r.l. PricewaterhouseCoopers aux fonctions de réviseurs indépendants. Leurs fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer en 2007 sur les comptes du dernier exercice clos.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Pour extrait conforme

A. Prum

Président de l'assemblée générale

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07055. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091163.3//27) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CONTERE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 7, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 93.880.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 31 mars 2006

Nominations:

L'assemblée renouvelle, pour un terme d'un an, le mandat de:

MM. Alfred Bouckaert, en qualité d'administrateur;
Pierre Goffin, en qualité d'administrateur;
Monsieur Bruno Durieux, en qualité d'administrateur.

Leurs fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer sur les comptes au 31 décembre 2006.

L'assemblée renouvelle le mandat de la S.à r.l. PricewaterhouseCoopers aux fonctions de commissaire. Leurs fonctions prendront fin à l'issue de l'assemblée générale qui sera amenée à statuer en 2007 sur les comptes du dernier exercice clos.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 avril 2006.

Pour extrait conforme

P. Goffin

Président de l'assemblée générale

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT07059. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091168.3//24) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

IL MANGIA-MANGIA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4344 Esch-sur-Alzette, 7, rue Saint Vincent.
R. C. Luxembourg B 109.804.

Le bilan au 31 décembre 2005, enregistré à Luxembourg, le 29 août 2006, réf. LSO-BT08362, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 août 2006.

Signature.

(091308.3//10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

TOGA INVESTMENTS PT., S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,-.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 174, route de Longwy.
R. C. Luxembourg B 114.085.

Il résulte de deux conventions de cession de parts sociales sous seing privé, entre MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS (CAYMAN) II L.P., un limited partnership de droit des Iles Cayman, avec siège social Walkers SPV Limited, P.O. Box 908GT, Walker House, Mary Street, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands et TOGA INVESTMENTS, S.à r.l., avec siège social au 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, d'une part et MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS II L.P., un limited partnership de droit du Delaware (USA), avec siège social à the Corporation Service Company, 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808 USA et TOGA INVESTMENTS, S.à r.l., avec siège social à 174, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, d'autre part, prenant effet le 6 juillet 2006, que les cinq cents (500) parts sociales de la société à responsabilité limitée TOGA INVESTMENTS PT., S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, sont détenues depuis le 6 juillet 2006 par TOGA INVESTMENTS, S.à r.l., préqualifiée, et par conséquent que TOGA INVESTMENTS, S.à r.l. est l'associée unique de TOGA INVESTMENTS PT., S.à r.l.

Il en résulte que MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS (CAYMAN) II L.P. et MATLINPATTERSON GLOBAL OPPORTUNITIES PARTNERS II L.P. ne détiennent plus de parts sociales dans TOGA INVESTMENTS PT., S.à r.l. et TOGA INVESTMENTS, S.à r.l. détient à présent les 500 parts sociales dans TOGA INVESTMENTS PT., S.à r.l.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

HALSEY, S.à r.l.

Gérant

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 août 2006, réf. LSO-BT06941. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091258.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

REA FIN, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 43.469.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 6 juin 2006

Quatrième résolution: Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises

L'Assemblée Générale décide de ne pas renouveler le mandat de la société ERNST & YOUNG S.A. et de nommer comme nouveau Réviseur d'Entreprises la société MAZARS à Luxembourg.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises est d'une durée d'un an, il prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04111. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091277.3//17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

INTER-RE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 53.003.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 7 avril 2006

Quatrième résolution: Renouvellement du mandat du Réviseur d'Entreprises

L'Assemblée décide de ne pas reconduire le mandat du Réviseur d'Entreprises ERNST & YOUNG et décide de nommer comme remplaçant PricewaterhouseCoopers dont le mandat sera valable jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04088. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091281.3//16) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

YJC INVESTMENT PARTNERS (LUX), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 115.726.

Extrait de la résolution prise par l'associé unique de la Société, datée du 1^{er} juin 2006

L'associé unique de la Société a décidé, en date du 1^{er} juin 2006, d'accepter la démission de Daniel B. Zwirn, né à Pittsburgh, le 6 juillet 1971 et demeurant au 745 Fifth Avenue, 18th Floor, NY-10151 New York, Etats-Unis d'Amérique, et de nommer les gérants suivants pour une période indéterminée:

- Thomas S. Patrick, né le 16 juillet 1972 à Glasgow, et demeurant au 13 Hambalt Road, Londres SW4 9EA, Grande-Bretagne;

- Iain Macleod, né le 8 août 1955 à Glasgow, Ecosse, et demeurant au 59, Cité Millewee, L-8064 Luxembourg;

- Thijs Van Ingen, né le 12 décembre 1974 à Tiel, Pays-Bas, demeurant au 7, rue des Roses, L-2445 Luxembourg.

Luxembourg, le 14 août 2006.

LUXEMBOURG CORPORATION COMPANY S.A.

Signatures

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05263. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091278.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CIRO S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.

R. C. Luxembourg B 75.024.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2006, ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2006:

Administrateurs:

- Ivo Bartoletti, demeurant 13, rue Le Corbusier, CH-1208 Genève, Président;

- Paul Lutgen, demeurant professionnellement 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur-délégué;

- John F. Eardley, avocat, 16, rue de Candolle, CH-1205 Genève, Administrateur.

Commissaire aux comptes:

EURAUDIT, S.à r.l., 16, allée Marconi, L-2120 Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2006, réf. LSO-BS11696. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091282.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

WORLD EQUITIES INVESTMENTS HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.

R. C. Luxembourg B 77.225.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2006

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables, les mandats d'administrateurs de Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg et de Maître Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans renouvelables au poste d'administrateur de la société, Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, en remplacement de Madame Nadia Meyer.

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables le mandat de commissaire aux comptes de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11182. – Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): D. Hartmann.

(091311.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94169

IBERDROLA RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 106.931.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 1^{er} juin 2006

Première résolution

Nomination de la société ERNST & YOUNG comme nouveau Réviseur d'Entreprises:

L'Assemblée nomme à l'unanimité comme nouveau Réviseur d'Entreprises la société ERNST & YOUNG à Luxembourg.

Le mandat du Réviseur d'Entreprises est d'une durée d'un an, il prendra fin avec l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04103. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091288.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CLIMRE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 53.386.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 17 mai 2006

Quatrième résolution

Nominations statutaires:

Les mandats de Messieurs Giuseppe de Longhi (domicilié au 47 via Ludovico seiz 1-31100 Treviso) et Angelo de Bernardi (domicilié au 17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg), ainsi que le mandat de la société SOGECORE INTERNATIONAL S.A. (domicilié au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ces mandats sont reconduits à l'unanimité et ils prendront fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04106. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091291.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

IRIS GARDEN FINANCE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 57.851.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires tenue le 6 juin 2006

1. Messieurs Wespi Jean-Pierre, Ripa Di Meana Vittorio et Arno' Vincenzo sont renommés gérants. Leurs mandats viendront à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

2. Monsieur De Bernardi Alexis, licencié en sciences économiques, né le 13 février 1975, à Luxembourg, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, est nommé nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur De Bernardi Angelo, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

3. Monsieur Régis Donati, expert-comptable, né le 19 décembre 1965, à Briey, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, est nommé nouveau gérant de la société en remplacement de Monsieur Innocenti Federico, démissionnaire. Son mandat viendra à échéance lors de l'Assemblée Générale Statutaire de l'an 2007.

Pour extrait sincère et conforme

IRIS GARDEN FINANCE, S.à r.l.

FIDUCIAIRE MANACO S.A.

M.-F. Ries-Bonani / M. Kara

Administrateur / Administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 21 août 2006, réf. LSO-BT05912. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091309.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

CASIOPEA RE, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6D, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 28.154.

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue à Senningerberg, le mercredi 26 avril 2006

L'Assemblée décide de reconduire le mandat d'Administrateur de Monsieur Javier Navas Oloriz (domicilié au 28 Gran Via, E-28020 Madrid), Monsieur Alfredo Acebal Neu (domicile au 28, rue de la Loi, B-1040 Bruxelles) et Jean Thilly (domicilié au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg) jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04108. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091294.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SERVIND S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: Luxembourg, 16, allée Marconi.
R. C. Luxembourg B 24.592.

Par décision de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 30 juin 2006 ont été nommés, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2008.

Administrateurs:

- Paul Lutgen, licencié en sciences économiques appliquées, Luxembourg, Président;
- Luc Braun, diplômé ès sciences économiques, Luxembourg, Administrateur-Délégué;
- ARMOR S.A., Luxembourg, Administrateur.

Commissaire aux Comptes:

EURAUDIT, S.à r.l., Luxembourg.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS10638. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091301.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

AIRBUS Ré S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 50.641.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 4 mai 2006

6) The Meeting decides to re-elect Claudine Laborde-Barbanègre (with address at 7, place Roguet, F-31300 Toulouse), Paul McDonald (with address at Warwick House GU146YU Farnborough/Hampshire, England), Ingo Zimmermann (with address at 27 Am Wasenfeld, D-82266 Inning, Germany) and Jean-Marie Masset (with address at 12, rue Pasteur, F-92152 Suresnes) as Directors of the Board.

The term of office of the Directors shall be at the end of statutory general meeting of shareholders to be held in 2007 which will have decided on the annual accounts of 2006.

The Meeting decides to elect MAZARS in Luxembourg as external auditor of the Company until the annual general meeting of May 2007.

6) L'Assemblée décide de renouveler les mandats d'administrateurs de Claudine Laborde-Barbanègre (domiciliée à 7, place Roguet, F-31300 Toulouse), Paul McDonald (domicilié à Warwick House GU146YU Farnborough/Hampshire, England), Ingo Zimmermann (domicilié à 27 Am Wasenfeld, D-82266 Inning, Germany) and Jean-Marie Masset (domicilié à 12, rue Pasteur, F-92152 Suresnes).

Leur mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007 qui statuera sur les comptes annuels de 2006.

L'Assemblée décide d'élire comme Réviseur d'Entreprises de la société MAZARS à Luxembourg jusqu'à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04144. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091297.3//28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94171

ST-THOMAS SECURITY S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.
R. C. Luxembourg B 75.969.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 2 mai 2006

Quatrième résolution: Nominations statutaires

Les mandats de MM. Adrien Wirz (domicilié au 67, rue du Rhone, CH-1207 Genève), Massimo Mambelli (domicilié 1 Via G. Pucini, I-40067 Rastignano), Angelo De Bernardi (17, rue Beaumont, L-1219 Luxembourg) et de la société SOGECORE INTERNATIONAL (domiciliée 6B, route de Trèves, L-2633 Luxembourg), prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité. Leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur l'exercice comptable 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04134. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091302.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

SERIL, Société Anonyme.

Siège social: L-2633 Senningerberg, 6B, route de Trèves.
R. C. Luxembourg B 49.575.

Extrait du procès-verbal de la réunion de l'assemblée générale ordinaire du 16 mai 2006

Quatrième résolution: Nominations statutaires

a) Les mandats de Messieurs Tonino Beccegato, Giulio Bonazzi (domiciliés professionnellement au 5, Via dell'industria, I-37036 S Marino/Verona) et de la société SOGECORE INTERNATIONAL S.A. (domiciliée au 6B, route de Trèves, L-2633 Senningerberg), prennent fin à l'issue de cette Assemblée. Ils sont réélus à l'unanimité, leur mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

b) Le mandat du Réviseur d'Entreprises PricewaterhouseCoopers, arrivant à échéance à l'issue de cette Assemblée, il est reconduit à l'unanimité jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 14 août 2006, réf. LSO-BT04110. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091305.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

BUFO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 18, rue de l'Eau.
R. C. Luxembourg B 67.623.

EXTRAIT

L'assemblée générale extraordinaire réunie à Luxembourg, le 10 août 2006 a pris acte de la démission de M. Rudy Cereghetti de son poste d'administrateur et a nommé à l'unanimité deux nouveaux administrateurs en la personne de:

- M. Sébastien Gravière, né le 9 avril 1973 à Nancy (France), domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau, L-1449 Luxembourg, et

- Michael Zianveni, né le 4 mars 1974 à Villepinte (France), domicilié professionnellement au 18, rue de l'Eau.

Messieurs Sébastien Gravière et Michael Zianveni sont en outre affectés à la catégorie A, avec pouvoir de signature correspondant, conformément aux statuts de la Société. Leurs mandats viendront à échéance à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2011.

Pour extrait conforme

Signature

Un administrateur

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT05229. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091331.3//20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

EDEL CAPITAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte-Croix.
R. C. Luxembourg B 109.013.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire tenue le 28 juillet 2006

L'Assemblée constate que le mandat des membres du Conseil d'Administration à expiré au 6 juin 2006, elle décide donc de ratifier et confirmer toutes les décisions prises jusqu'à ce jour.

Le mandat des administrateurs est renouvelé, avec effet au 6 juin 2006, et expirera à l'Assemblée Générale qui se tiendra en 2012.

Sont donc renommés administrateurs Messieurs Kamarowsky Alexis, Cannizzaro di Belmontino Federigo, et Debaty Jean-Marc, tous trois avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, L-1371 Luxembourg.

Luxembourg le 7 août 2006.

Signature

L'Agent Domiciliaire

Enregistré à Luxembourg, le 16 août 2006, réf. LSO-BT04365. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091310.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

EURA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 26.029.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 13 juin 2006, la décision des Administrateurs et du Commissaire aux comptes du 31 mai 2006, de coopter M. Guy Baumann au Conseil d'Administration, a été ratifiée. Par cette même assemblée VALON S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, LANNAGE S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg et KOFFOUR S.A., société anonyme, 283, route d'Arlon, L-1150 Luxembourg ont été appelées aux fonctions d'Administrateurs en remplacement de MM. Jean Bodoni, Guy Kettmann et Guy Baumann, démissionnaires. Leurs mandats s'achèveront à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Luxembourg, le 9 août 2006.

Pour EURA HOLDING S.A.

EXPERTA LUXEMBOURG, Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

Enregistré à Luxembourg, le 17 août 2006, réf. LSO-BT04700. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091318.3//18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ARITMICA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.
R. C. Luxembourg B 118.707.

STATUTS

L'an deux mille six, le vingt-quatre juillet.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

Ont comparu:

1.- La société ZYBURN LIMITED, ayant son siège social à Douglas, 5, Athol Street (Ile de Man), ici représentée par Madame Romaine Scheifer-Gillen, ci-après qualifiée, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, employée privée, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

La prédite procuration, signée ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société de participations financières, sous forme de société anonyme, qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Art. 1^{er}. Il existe une société de participations financières sous forme de société anonyme et sous la dénomination de ARITMICA S.A.

Art. 2. La durée de la société est illimitée.

Art. 3. Le siège social de la société est établi à Luxembourg.

Si des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se présentent ou paraissent imminents, le siège pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète des circonstances anor-

males. Cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire, restera luxembourgeoise.

Art. 4. La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises ou sociétés luxembourgeoises ou étrangères; l'acquisition par voie d'achat, d'échange, de souscription, d'apport et de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par voie de vente, d'échange et de toute autre manière de parts sociales et valeurs mobilières de toutes espèces; le contrôle et la mise en valeur de ces participations, notamment grâce à l'octroi aux entreprises auxquelles elle s'intéresse de tous concours, prêts, avances ou garanties; l'emploi de ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres, marques et brevets de toute origine, l'acquisition par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, de tous titres et brevets, la réalisation par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement et la mise en valeur de ces affaires et brevets, sans vouloir bénéficier du régime fiscal spécial prévu par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés de participations financières.

La société pourra effectuer toutes opérations généralement quelconques, industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rapporter directement ou indirectement aux activités ci-dessus décrites et susceptibles d'en faciliter l'accomplissement.

Art. 5. Le capital souscrit est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions de cent euros (100,- EUR) chacune, disposant chacune d'une voix aux assemblées générales.

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital souscrit de la société peut être augmenté ou réduit par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions sous les conditions prévues par la loi.

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 7. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut prêter ou emprunter à court ou à long terme, même au moyen d'émissions d'obligations avec ou sans garantie; ces obligations pourront, sur autorisation préalable de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires, être converties en actions.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 8. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

Art. 9. La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

Art. 10. L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

Art. 11. L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le troisième jeudi du mois de juin à 10.30 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

Art. 12. Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

Art. 13. L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

Art. 14. Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

Disposition transitoire

Par dérogation, le premier exercice commencera aujourd'hui-même pour finir le 31 décembre 2006.

Souscription

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société ZYBURN LIMITED, prédésignée, trois cent neuf actions	309
2.- Madame Romaine Scheifer-Gillen, préqualifiée, une action.	1
Total: trois cent dix actions.	310

Toutes les actions ainsi souscrites ont été intégralement libérées par des versements en numéraire, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,- EUR) se trouve dès maintenant à la disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

Déclaration

Le notaire déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Evaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève à environ mille quatre cents euros.

Assemblée générale extraordinaire

Et, à l'instant, les comparants, représentant l'intégralité du capital social, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et, à l'unanimité, ils ont pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.

Sont nommés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Jacopo Rossi, employé privé, né à San Dona' di Piave (Italie), le 20 avril 1972, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Alexis De Bernardi, licencié en sciences économiques, né à Luxembourg, le 13 février 1975, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont;
- Monsieur Georges Diederich, administrateur de sociétés, né à Esch-sur-Alzette, le 19 mars 1936, demeurant professionnellement à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.

Deuxième résolution

Est nommé commissaire aux comptes:

Monsieur Patrick Harion, sous-directeur de banque, né à Bouzonville (France), le 9 août 1951, demeurant professionnellement à L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

Troisième résolution

Le mandat des administrateurs et du commissaire ainsi nommés prendra fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle statutaire de 2009.

Quatrième résolution

L'adresse de la société est fixée à L-1628 Luxembourg, 51, rue des Glacis.

Le conseil d'administration est autorisé à changer l'adresse de la société à l'intérieur de la commune du siège social statutaire.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: R. Scheifer-Gillen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 7 août 2006, vol. 537, fol. 47, case 5. – Reçu 310 euros.

Le Receveur ff. (signé): Bentner.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 22 août 2006.

J. Seckler.

(091449.3/231/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ALTERNATIVE LEADERS INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2132 Luxembourg, 8-10, avenue Marie-Thérèse.

R. C. Luxembourg B 90.418.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 11 avril 2006, reportée au 7 août 2006

L'assemblée reconduit le mandat d'ALTER AUDIT, S.à r.l., 10, avenue Guillaume, L-1650 Luxembourg, en qualité de commissaire aux comptes de la société.

Luxembourg, le 7 août 2006.

Pour ALTERNATIVE LEADERS INVESTISSEMENTS S.A.

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06440. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091380.3//15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94175

SCHWAN'S EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 37.560.950,-.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 560A, rue de Neudorf.
R. C. Luxembourg B 108.504.

—
EXTRAIT

Il résulte de l'apport de la totalité des 1.502.438 parts sociales de la société SCHWAN'S EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l. par la société SEL HOLDINGS INC. à la société SCHWAN'S GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., réalisé lors de son augmentation de capital datée du 9 août 2005, que l'associé unique de la société SCHWAN'S EUROPEAN HOLDINGS, S.à r.l. est dorénavant:

- SCHWAN'S GLOBAL HOLDINGS, S.à r.l., société de droit luxembourgeois, inscrite au registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 108.503, ayant son siège social au 560A, rue de Neudorf, L 2220 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 août 2006.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 22 août 2006, réf. LSO-BT06546. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091333.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

THUMAN HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1511 Luxembourg, 119, avenue de la Faïencerie.
R. C. Luxembourg B 70.531.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale du 20 juillet 2006

L'assemblée générale ordinaire a décidé de renouveler les mandats de:

- M. John Allen, demeurant à I-26010 Vaiano Cremasco, 17, via Cavour, dans sa fonction comme administrateur;

- Dr. Andrea Stopper, demeurant à CH-6928 Manno, 23C, via Cantonale, dans sa fonction comme administrateur;

- Mme Gabriele Dux, demeurant à L-7241 Bereldange, 204, route de Luxembourg, dans sa fonction comme administrateur;

- FIDUCIAIRE LATITUDES, S.à r.l. avec siège social au 28-30, Val St. André, L-1128 Luxembourg, dans sa fonction de commissaire aux comptes;

jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire approuvant les comptes au 31 décembre 2006.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 10 août 2006.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 18 août 2006, réf. LSO-BT05747. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091338.3//19) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

EINDHOVEN SECURITIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 42.326.

—
Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 26 juin 2006

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans, le mandat de Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg et Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg, administrateurs de la société.

- L'Assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, administrateur de la société en remplacement de Madame Nadia Meyer.

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans le mandat de commissaire aux comptes de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 26 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11181. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091413.3//21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

94176

LUX-VENDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8832 Rombach/Martelange, 7, rue des Tilleuls.
R. C. Luxembourg B 109.093.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 mai 2006

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes venant à échéance, les actionnaires décident à l'unanimité de reconduire pour une nouvelle durée de six années le mandat des administrateurs actuellement en place, à savoir:

- Monsieur Stéphan Van Den Abbeel, administrateur-délégué, demeurant à Rombach-Martelange;
- Monsieur Denis Van Den Abbeel, demeurant à Rombach-Martelange;
- Monsieur Arthur Van Den Abbeel, demeurant à Wolwedange;
- Le mandat du Commissaire aux Comptes, à savoir W.M.A. (WORLD MANAGEMENT ASSISTANCE), S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, est également reconduit pour une nouvelle période de six années.

Le mandat des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes prendra fin à l'issue de l'assemblée générale qui se tiendra en 2012.

Le 15 mai 2006.

Pour extrait conforme

Signature / Signature / Signature

Le Président / Le Scrutateur / Le Secrétaire

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2006, réf. LSO-BS03376. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091340.3//23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.

ACTIONS TRANS-EUPEENNES HOLDINGS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 41, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 77.067.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 16 juin 2006

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables, les mandats d'administrateurs de Maître René Faltz, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg et de Maître Tom Felgen, avocat à la Cour, demeurant 41, avenue de la Gare, L-1611 Luxembourg.

- L'Assemblée décide de nommer pour une durée de 6 ans renouvelables au poste d'administrateur de la société, Monsieur Luc Verelst, directeur, demeurant à Luxembourg, 41, avenue de la Gare, en remplacement de Madame Nadia Meyer.

- L'Assemblée décide de renouveler pour une durée de 6 ans renouvelables le mandat de commissaire aux comptes de la SOCIETE DE REVISION CHARLES ENSCH S.A., 36, route de Longwy, L-8080 Bertrange.

Leurs mandats prendront fin lors de l'Assemblée Générale annuelle qui se tiendra en 2012.

Luxembourg, le 16 juin 2006.

Pour la société

Signature

Un mandataire

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2006, réf. LSO-BS11177. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(091410.3//22) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 août 2006.
